

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU LOGEMENT

ANNÉE ACADÉMIQUE 2025 - 2026

Cette demande concerne les étudiant·e·s **belges ou assimilé·e·s** qui seront inscrit·e·s en 2025-2026 pour un premier ou deuxième cycle, en vue de l'acquisition d'un premier diplôme universitaire.

Ces documents doivent nous parvenir **au plus tard le 09/05/2025**. La réponse vous sera transmise ainsi qu'au Service des logements pour une analyse de votre priorité dans les logements UCLouvain.

Au-delà du 09/05 et jusqu'au 29/08/2025, les formulaires reçus seront analysés uniquement dans les limites des disponibilités du Service des logements de l'UCLouvain

ÉTUDIANT DEMANDEUR

N° MATRICULE UCL (NOMA) - -

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE N° REGISTRE NATIONAL

NATIONALITÉ ÉTAT CIVIL célibataire / marié / cohabitant ¹

ADRESSE COURRIER RUE N° BTE

CODE POSTAL LOCALITÉ

TÉL. GSM

E-MAIL

ÉTUDES

Quelles études avez-vous suivies depuis **la fin de vos études secondaires** ? :

	NIVEAU D'ÉTUDES	ANNÉE D'ÉTUDES	ÉTABLISSEMENTS
Exemple	Bachelier	2 ^e bachelier en médecine	UCLouvain
2024/2025			
2023/2024			
2022/2023			
2021/2022			
2020/2021			
2019/2020			
2018/2019			

Quel niveau d'études entamerez-vous en 2025-2026 ? Baccalauréat / Master / Master complémentaire ¹

Quelle année d'études entamerez-vous en 2025-2026 ?

SITUATION FAMILIALE ET FINANCIÈRE

NOM ET PRÉNOM DU CHEF DE FAMILLE

PROFESSION

ÉTAT CIVIL célibataire / marié / cohabitant / veuf / séparé / divorcé ¹

LES PERSONNES FISCALEMENT À SA CHARGE Nombre

prénom	lien de parenté	âge	activité	UCLouvain* +NOMA	autre sup.*

* Si vous avez des frères et/ou sœurs inscrit·e·s en études supérieures en **2025-2026** veuillez cocher la colonne adéquate et nous annexer l'attestation d'inscription aux études supérieures de l'institution concernée.

- Y'a-t-il eu un(des) changement(s) dans les revenus depuis 2023 ? oui / non ¹

Si oui, lesquels ?

Veillez demander au service d'aide aux étudiants quels sont les documents complémentaires à fournir.

- Bénéficiez-vous personnellement du R.I.S. (revenu d'intégration sociale du CPAS) oui / non ¹

Si oui, veuillez nous faire parvenir une attestation récente du CPAS.

- Vos parents bénéficient-ils du RIS ? oui / non ¹

Si oui, veuillez nous faire parvenir une attestation récente du CPAS.

- Avez-vous introduit une autre demande d'aide financière auprès de notre Service d'aide ou au SASE pour Mons en 2024-2025 ? oui / non ¹

Si oui, précisez le nom de l'assistant·e social·e

Nous vous rappelons que vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide financière complémentaire auprès de notre service après prise de rendez-vous chez un de nos assistants sociaux.

DATE ET SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION MANUSCRITE « CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE »

.....

Le Service d'aide aux étudiants recueille, traite et conserve vos données à caractère personnel aux fins exclusives du traitement social de votre dossier. Les données sont traitées conformément à la législation applicable en matière de droit à la vie privée (notamment la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et le Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ou RGPD).

Ces traitements participent aux intérêts légitimes du Service d'aide aux étudiants. Les données que nous traitons ne sont jamais transmises à des tiers. Elles sont conservées pour la durée nécessaire au traitement de votre dossier. Conformément aux réglementations en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès aux données qui vous concernent ainsi qu'un droit de correction et un droit d'effacement.

Si vous souhaitez exercer ces droits, ou pour toute autre question concernant vos données, contactez-nous à l'adresse email suivante info-aide@uclouvain.be

Responsable du traitement : Service d'aide aux étudiants – UCLouvain
Adresse : Florence Vanderstichelen – 10, rue des Wallons – 1348 Louvain-la-Neuve

Fait à , le signature

PROCÉDURES À SUIVRE

> Documents à joindre (en version papier)

Dans tous les cas, veuillez joindre à la présente demande une copie :

- **De l'avertissement-extrait de rôle** (A.E.R.) se rapportant à l'exercice fiscal 2024 – revenus 2023. Si l'avertissement extrait de rôle renseigne un montant de 0,00 €, merci d'annexer une note explicative avec éventuellement des attestations de revenus (exemple : CPAS, chômage ou autre).
Dans le cas où vous n'avez pas encore reçu cet A.E.R. 2023-2024, veuillez nous envoyer le précédent afin que nous puissions prendre une décision provisoire. Il est impératif de nous envoyer, dès sa réception, le nouvel A.E.R.
- **D'une composition de ménage récente** (3 mois max)
- **Le montant des pensions alimentaires** (copie d'un extrait de compte) attribuées à l'ensemble des personnes figurant sur la composition de ménage en cas de séparation ou divorce des parents

Dans le cas où des changements se sont produits depuis 2023, demandez au Service d'aide quels sont les documents complémentaires à fournir.

> Ces documents doivent être renvoyés aux adresses suivantes (PAS D'ENVOI RECOMMANDÉ)

Pour le site de Louvain-la-Neuve

Service d'aide aux étudiants
Rue des Wallons 10, bte L1.01.01
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/47 20 02

Pour le site de Bruxelles Woluwe

Service d'aide aux étudiants
Promenade de l'Alma 31, bte B1.41.02
1200 Bruxelles
Tél. : 02/764 41 31

Pour le site de Mons

Service administratif de support aux étudiants (SASE)
A. S Hazebroucq
Bâtiment « i », chaussée de Binche, 151 bte M.01.01
7000 Mons
Tél. : 065/32 32 87

> Ce document ne constitue pas une demande de logement, laquelle doit être introduite auprès du Service des logements : www.uclouvain.be/logement